



Projet de réaménagement et de développement du site historique de la Fondation Apprentis d'Auteuil

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

/ CONCERTATION PRÉALABLE
DU 2 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE 2021



La confiance peut sauver l'avenir

Sommaire

I. Introduction.....	3
A. La Fondation Apprentis d’Auteuil.....	3
B. Le Projet 40.....	3
C. La concertation sur le projet	4
II. Le dispositif de concertation mis en place du 2 novembre au 17 décembre 2021	6
A. Dispositif d’annonce de la concertation.....	6
B. Dispositif d’information.....	10
C. Dispositif de contribution.....	10
D. Les rencontres	11
E. Bilan de la participation.....	16
III. Bilan de la concertation par Apprentis d’Auteuil	18
A. Analyse des observations exprimées	18
1. Regard sur la démarche de concertation	18
2. Perception de la fondation et de son site historique	19
3. Perception du projet social et éducatif	20
4. Perception des nouvelles activités externes proposées dans le cadre du projet 40	21
5. Perception des effets du projet.....	23
6. Perception du projet urbain	25
7. Autres sujets régulièrement évoqués	27
B. Commentaires de la fondation au bilan des garantes.	28
1. Une concertation effective.....	28
2. Une concertation réalisée en amont des autorisations administratives	29
3. Un projet socio-éducatif d’utilité publique en lien avec l’objet social de la fondation	30
IV. Les engagements de la fondation suite à la concertation et aux demandes de précisions et recommandations des garantes	31
A. Les suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n’ayant pas trouvé de réponse.....	31
B. Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participants.....	35
V. ANNEXE	38

I. Introduction

A. La Fondation Apprentis d'Auteuil

La Fondation Apprentis d'Auteuil, reconnue d'utilité publique depuis 1929, s'engage et agit auprès des jeunes et des familles les plus fragiles. À ce titre, ce sont plus de 30 000 jeunes et 6 000 familles qui sont accompagnés chaque année, quelles que soient leurs origines géographiques, sociales, culturelles ou religieuses, dans 300 établissements et dispositifs. La fondation développe son activité autour de 5 champs d'action principaux :

- Protection de l'enfance
- Éducation et scolarité
- Formation et insertion
- Accompagnement des parents
- Plaidoyer

B. Le Projet 40

Le « Projet 40 » est un projet de réaménagement et de développement du site historique de la Fondation Apprentis d'Auteuil, située au 40 rue Jean de La Fontaine, 75016 Paris.

Siège de la fondation depuis 1866, il rassemble plusieurs activités inhérentes à la mission de la fondation : un lycée professionnel et technologique, des établissements et dispositifs relevant de la protection de l'enfance, ainsi qu'un service dédié aux anciens de la fondation et aux sortants de la protection de l'enfance. Il comprend aussi un musée retraçant l'histoire d'Apprentis d'Auteuil, une communauté de pères spiritains et de sœurs, deux chapelles, des boutiques solidaires et un jardin, ouverts aux habitants du quartier. Il accueille ainsi aujourd'hui plus de 550 bénéficiaires et 350 salariés et bénévoles.

Pour autant, les bâtiments du site ne sont plus adaptés à la façon dont la fondation souhaite faire évoluer son action : pédagogie innovante, prise en charge qualitative partenariale, locaux modulables pour des dispositifs agiles, qualité des espaces extérieurs...

Afin de poursuivre sa mission au service des jeunes et des familles, et dans un contexte de mise sous tension des finances publiques, le site doit aujourd'hui se transformer et s'adapter aux nouveaux besoins.

La récente crise sanitaire a mis en relief une crise économique et sociale d'importance. Quelques chiffres l'illustrent : plus d'un jeune sur 10 vit aujourd'hui en situation de pauvreté¹ ; en janvier 2020, 1,5 million des 15 – 29 ans en France ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation² ; le nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une mesure relevant de la protection de l'enfance a augmenté de 12% en 4 ans³ ; 32% des jeunes de 18 à 24 ans souffriraient de trouble de santé mentale, contre 2,6% dans la population globale⁴ ; parmi les parents isolés, 62% considèrent qu'ils auraient besoin d'être davantage aidés⁵. En poursuivant sa mission d'intérêt général, la

¹ Observatoire des Inégalités

² INJEP, janvier 2020

³ Ministère des Solidarités et de la Santé, enquête DREES, 2019

⁴ Ministère des Solidarités et de la Santé, Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020 - 2022

⁵ Ministère des Solidarités et de la Santé, enquête DREES, avril 2021

fondation répond aux évolutions socio-économiques de son époque et à leurs impacts sur les plus fragiles. Aussi, le Projet 40 vise 3 objectifs : accueillir davantage de jeunes et de familles, dans de meilleures conditions, assurer à la fondation des revenus réguliers pour contribuer à sa pérennité, inscrire le site dans son histoire, dans son quartier et dans la ville.

La programmation du Projet 40 repose ainsi sur 2 axes principaux :

- 48 % des surfaces bâties dédiées aux activités de la fondation : renforcement des établissements existants et création de nouveaux dispositifs au service des jeunes et des familles (formation et insertion professionnelle, prévention du décrochage scolaire, soutien à la parentalité...) ;
- 52 % des surfaces pensées pour vivre et travailler au 40 : implantation d'acteurs locataires sur le site (création de logements, résidences senior et co-living, entreprises d'insertion...) générant une source de financement supplémentaire pour la fondation et contribuant au lien social entre les publics accueillis, les résidents du site et les habitants du quartier.

L'ensemble du projet est pensé dans une logique de synergies, créant des opportunités de rencontres et d'engagement, entre résidents et voisins, entre jeunes et actifs, entre personnes de différentes cultures ou générations.

L'ambition environnementale constitue un troisième élément de programmation structurant du projet avec la volonté de l'inscrire dans une approche d'écologie intégrale. Pour cela, 3 axes ont été retenus :

- Limiter les émissions carbone et la consommation énergétique.
- Accueillir et développer la nature en ville.
- Développer un projet inclusif et social ambitieux au service des plus fragiles.

C. La concertation sur le projet

Soucieuse de poursuivre l'élaboration du Projet 40 en transparence et en dialogue avec les parties prenantes du projet, la fondation a décidé de lancer une concertation en amont des futures démarches d'autorisations administratives.

De plus, elle a fait le choix de solliciter la Commission nationale du débat public (CNDP) pour l'accompagner dans la préparation et la conduite de cette concertation préalable.

Lors de sa séance plénière du 2 juin 2021, la CNDP a désigné mesdames Marie-Claire Eustache et Barbara Serrano comme garantes de la concertation préalable sur le projet de réaménagement et de développement du site historique de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Pour rappel, en vertu de l'article L.121-15-1 du Code de l'environnement, la concertation préalable permet de débattre :

- de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- des enjeux socio-économiques qui s'y attachent, ainsi que de leurs impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- des solutions alternatives, y compris pour un projet, de l'absence de mise en œuvre ;
- des modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

Choisies pour leur expérience et leur indépendance, les garantes sont tenues à une obligation de neutralité sur l'opportunité et les caractéristiques du projet. Leur rôle est, notamment, de veiller à la participation de tous les publics concernés par le projet, ainsi qu'à la transparence et à la qualité des débats.

La concertation préalable s'est tenue du 2 novembre au 17 décembre 2021. Le présent document revient sur le dispositif mis en place et les contributions issues de cette concertation.

Elle a donné lieu à la publication, le 27 janvier 2022, d'un bilan de la concertation préalable rédigé par les garantes. La fondation a pris connaissance de ce bilan et dispose de deux mois, à partir de sa publication, pour faire connaître les suites qu'elle souhaite donner au projet. C'est dans ce cadre qu'elle apporte ses réponses au travers du présent document. A destination des public, il doit permettre à l'ensemble des parties prenantes de prendre connaissance des enseignements tirés par la fondation de cette phase de concertation préalable.

L'ensemble de la documentation, notamment le bilan des garantes et le présent document, sont consultables sur le site dédié au projet : <https://le40.org/>.

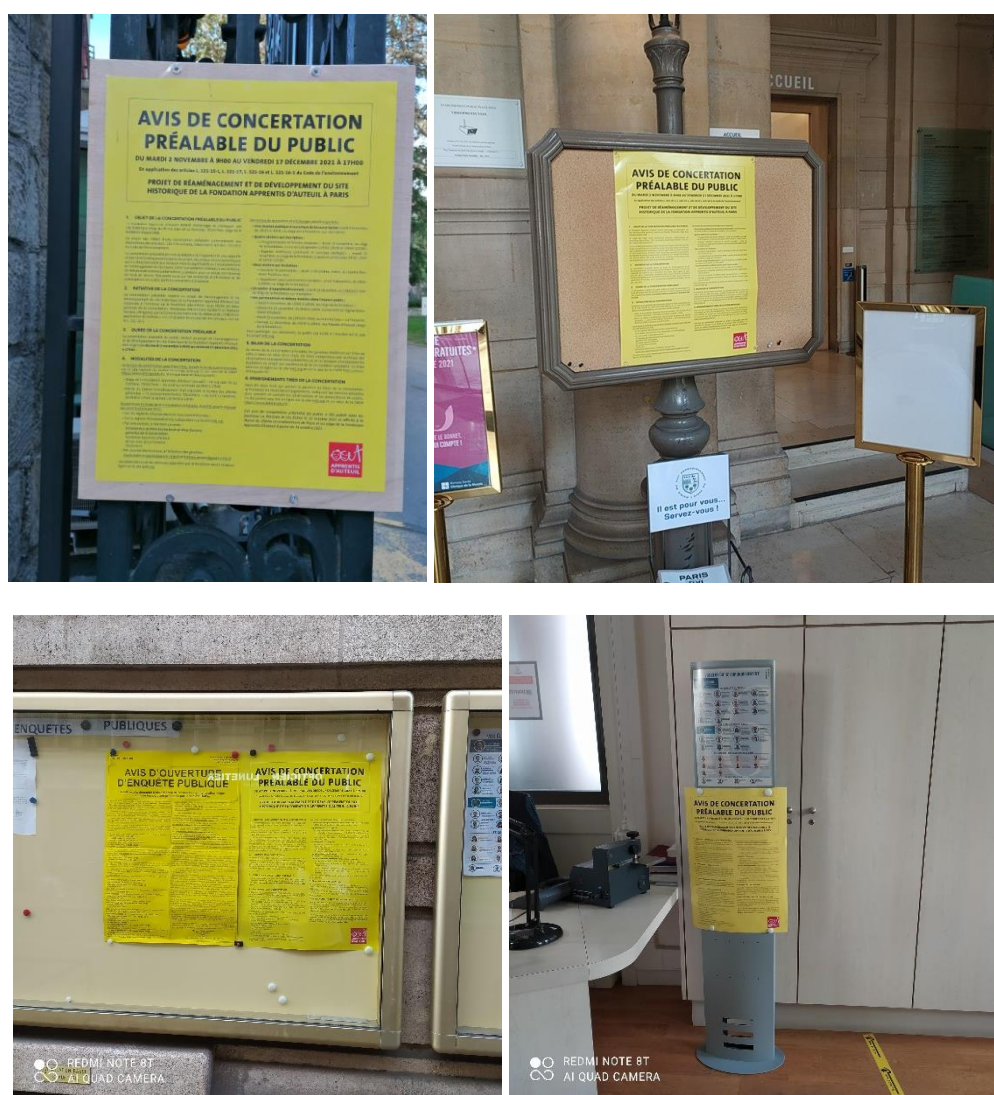
II. Le dispositif de concertation mis en place du 2 novembre au 17 décembre 2021

L'ensemble des modalités présentées ci-après a fait l'objet d'un travail collaboratif avec les garantes nommées par la CNDP. La fondation a été attentive à leurs recommandations et a veillé à y répondre au mieux.

A. Dispositif d'annonce de la concertation

- Dispositif d'annonce réglementaire

Un avis de concertation préalable du public a été affiché à la fondation et à la mairie du 16^e arrondissement du 15 octobre au 17 décembre 2021.



Des annonces légales ont également été publiées dans les éditions du *Parisien* et *Les Échos* du 15 octobre.



• Communiqué de presse

Un communiqué de presse d'annonce de la concertation a été diffusé le 2 novembre 2021 aux médias locaux d'Île-de-France ainsi qu'au *Parisien*, *Les Échos Entreprises* et *Collectivités* et *La Croix*.

• Dispositif d'affichage

Des affiches annonçant la concertation ont été mises en place dans les équipements de la mairie du 16^e et au sein des différents bâtiments de la fondation, rue Jean de La Fontaine (siège, établissements, boutiques).

LE 40

Projet de réaménagement et de développement du site historique de la Fondation Apprentis d'Auteuil

Concertation préalable du 2 novembre au 17 décembre 2021

INFORMEZ-VOUS ET CONTRIBUEZ AU PROJET !

La Fondation Apprentis d'Auteuil a fait le choix d'une concertation préalable sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). Mesdames Eustache et Serrano ont été désignées garantes de la concertation.

Retrouvez le dossier et le registre de concertation :

À la mairie de la Fondation
40 rue Jean de La Fontaine,
75006 Paris
du mardi au vendredi, de 10h00 à 17h00, au 1^{er} étage.

À la mairie du 16^{ème} arrondissement
71 avenue Henri Martin, 75006 Paris
du mardi au vendredi, de 10h00 à 17h00, au 1^{er} étage.

L'agenda des rencontres :

Une réunion publique d'ouverture de la concertation le mardi 02/11, de 18h00 à 20h30, au siège de la Fondation, sur inscription.

Quatre ateliers sur inscription :

- Mercredi 10/11, au siège de la Fondation, 20h00 à 21h30.
- Mercredi 17/11, au siège de la Fondation, 20h00 à 21h30.
- Mercredi 24/11, au siège de la Fondation, 20h00 à 21h30.
- Mercredi 31/11, au siège de la Fondation, 20h00 à 21h30.

Deux ateliers sur invitation :

- Mercredi 03/12, au siège de la Fondation, 20h00 à 21h30.
- Mercredi 10/12, au siège de la Fondation, 20h00 à 21h30.

Un atelier d'approfondissement : mardi 02/11, de 18h00 à 20h30, au siège de la Fondation, sur inscription.

Des permanences et débats mobiles dans l'espace public :

- Mercredi 03/11, de 18h00 à 19h30, au siège de la Fondation.
- Mercredi 10/11, de 18h00 à 19h30, au siège de la Fondation.
- Mercredi 17/11, de 18h00 à 19h30, au siège de la Fondation.
- Mercredi 24/11, de 18h00 à 19h30, au siège de la Fondation.
- Mercredi 31/11, de 18h00 à 19h30, au siège de la Fondation.

Informations, registre de concertation, inscription aux rencontres, rendez-vous sur le40.org ou contactez ce QR code

La concertation peut sauver l'avenir

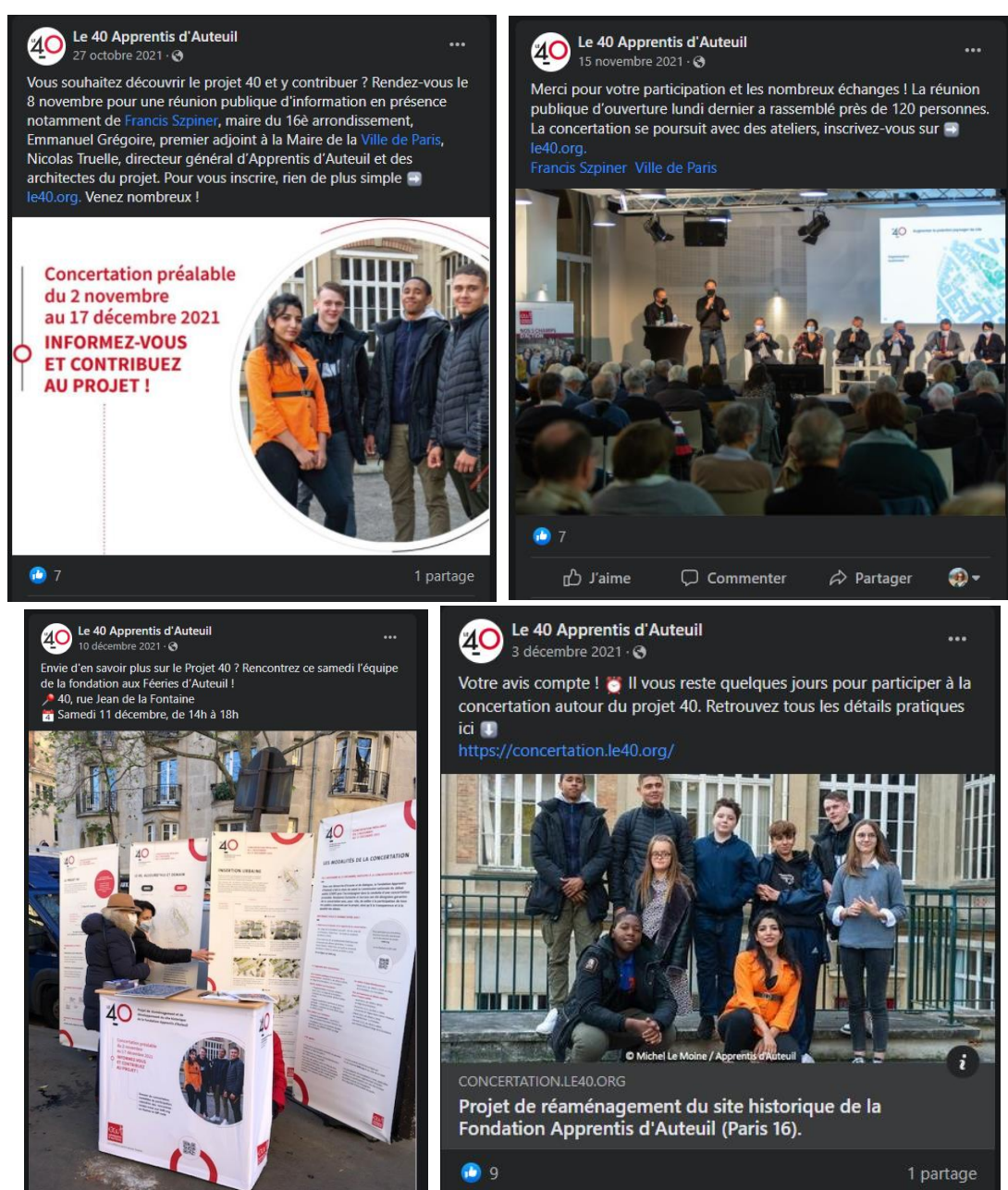
- Actions menées auprès des collaborateurs du site

Une rubrique dédiée au Projet 40 sur l'intranet Apprentis d'Auteuil a été créée. En complément, une newsletter a également été diffusée en juin, septembre et octobre.

En octobre, 4 réunions internes ont été organisées pour rappeler les objectifs du projet, présenter les grandes lignes de l'activité et inviter les collaborateurs et bénévoles à consulter le dossier de la concertation, soumettre leurs avis et questions et participer aux différents temps de rencontres et d'échanges.

- Réseaux sociaux

Le compte Facebook « le 40 Auteuil » regroupant toutes les informations concernant les boutiques solidaires, les événements et le Projet 40 a été mobilisé. Trois posts ont été diffusés sur le Projet 40 : annonce du projet, annonce de la concertation, invitation à participer aux rencontres.



B. Dispositif d'information

- Dossier de concertation

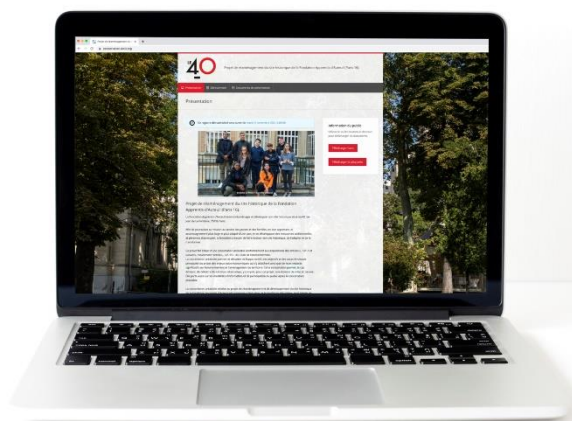
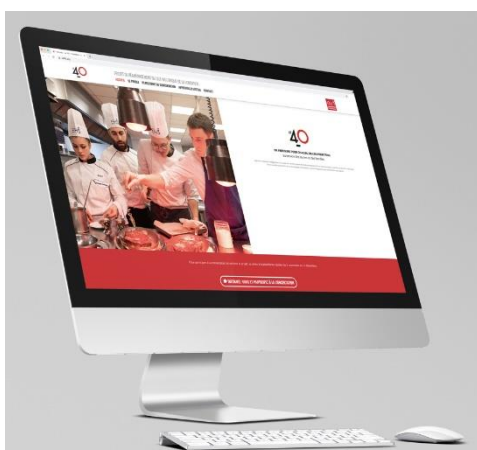
Document de 89 pages, le dossier de concertation vise à présenter le Projet 40 de manière complète. Au-delà de ses objectifs principaux, il s'attache à présenter sa programmation détaillée, les études disponibles, les effets du projet, des scénarios d'insertion urbaine.

Accessible en ligne sur le site du projet ([ici](#)), il était également disponible au format papier au siège de la fondation et à la Mairie du 16^e arrondissement durant toute la concertation.



- Site web

Le site le40.org présentant le projet a été enrichi d'une plateforme participative active pendant toute la période de concertation préalable. Celle-ci permettait aux participants de déposer un avis, poser des questions, s'inscrire aux rencontres, et consulter les documents ainsi que les réponses apportées par la fondation.



C. Dispositif de contribution

- Les registres papiers

Toute personne pouvait déposer des contributions sur les registres papiers disponibles au siège de la fondation et à la Mairie du 16^e arrondissement. Au même titre que le registre en ligne, ces

registres sont demeurés accessibles jusqu'à la fin de la concertation.

10 avis ont été déposés sur le registre papier au siège de la fondation. Aucun avis n'a été déposé sur le registre papier à la Mairie du 16^e.

- Le registre en ligne

Sur le même modèle que les registres papiers, le registre en ligne permettait à toute personne de déposer des avis et poser des questions sur le Projet 40. Il était également possible d'accompagner sa contribution d'une pièce-jointe.

265 avis et questions ont été déposés sur le registre en ligne pendant la concertation. La fondation s'est attachée à répondre à l'intégralité des questions qui y ont été posées.

- Le questionnaire

Toutes les personnes présentes lors des débats mobiles (plus d'information page 15) étaient invitées à remplir un questionnaire.

Au total, 42 questionnaires ont été remplis.

LE 40 Votre avis sur le projet

Concertation préalable du 2 novembre au 17 décembre 2021

Implanté 40, rue Jean de La Fontaine depuis 155 ans, le site d'Apprentis d'Autueil entre dans une nouvelle phase de son histoire. Dans un contexte d'évolution des besoins, et d'une mise sous tension des finances publiques, la Fondation Apprentis d'Autueil s'engage à poursuivre sa mission au service des jeunes et des familles.

Dans une démarche d'écoute et de dialogue, la fondation a fait le choix de saisir la Commission nationale du débat public pour l'accompagner dans la conduite d'une concertation préalable.

Pour vous informer et contribuer au projet, rendez-vous sur le 40.org ou flashez le QR code :

Les 3 objectifs du projet

- Accueillir plus de jeunes et dans de meilleures conditions
- Assurer des revenus pérennes à la fondation
- Meilleure le site dans son histoire et dans la ville

MES INFORMATIONS (optionnel)

Je suis :

- ☐ Habitant du 10^e
- ☐ Habitant du site du 40, rue Jean de La Fontaine
- ☐ Collaborateur ou bénévole de la fondation
- ☐ Membre d'une association
- ☐ Autre :

Souhaitez-vous être tenu informé du projet à l'issue de la concertation ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- Mon adresse email :

En consultant ce formulaire, j'accepte que les informations fournies soient utilisées dans le cadre de ma demande d'informations pendant la durée du projet.

LA FONDATION ET LE SITE DU 40

1 Connaissez-vous la Fondation Apprentis d'Autueil ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

2 Connaissez-vous le site du 40, rue Jean de La Fontaine ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

3 Si oui, pour quelles raisons ?

- ☐ Fréquentation du parc
- ☐ Célébrations ou temps de prière dans la chapelle
- ☐ Fréquentation des logements (jeu dans la cour)
- ☐ Location de salles
- ☐ Location de locaux de parking
- ☐ Participation aux événements organisés par la fondation (Fête de l'Autueil, Semaine Théâtrale...)
- ☐ Autre :

LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU SITE

4 Face à l'évolution des besoins des jeunes et des familles que la fondation accompagne, le Projet 40 entend notamment développer de nouveaux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, de lutte contre le décrochage scolaire ou de soutien à la parentalité. 40% des surfaces bâties seraient ainsi dédiées aux activités de la fondation, permettant à près de 300 jeunes et familles d'être accueillis. Que pensez-vous de cet objectif ?

5 Afin de favoriser le vivre-ensemble, le Projet 40 vise à ouvrir le site à de nouveaux acteurs locaux et à réintégrer des actifs, des jeunes, des étudiants, des familles et des seniors. 52% des surfaces seraient ainsi pensées pour être et travailler au 40 et générer du lien social. Cela représenterait également une nouvelle source de financement pour la fondation. Parmi les nouveaux espaces proposés par le projet, lesquels vous semblent prioritaires pour le quartier ?

Pour quelles raisons ?

- ☐ Résidence services seniors
- ☐ Résidence co-hab
- ☐ Espaces de bureaux, de co-working et d'entrepreneuriat
- ☐ Autre :

6 Le Projet 40 prévoit également la création de nouveaux services ouverts au quartier. Parmi les services suivants, lesquels pourriez-vous être amené à utiliser ?

Pour quelles raisons ?

- ☐ Une cantine/salle à manger
- ☐ Une crèche
- ☐ Un gym
- ☐ Un parking
- ☐ Autre :

7 Le projet social porté par la fondation se traduit par un projet urbain qui se caractérise par l'adaptation des locaux aux besoins des jeunes et des familles, la réhabilitation majoritaire des bâtiments existants et la construction de nouveaux immeubles en périphérie du site, afin de créer un vaste espace central paysager, lieu de rencontre, d'échange et de lien social. Il se caractérise aussi par une ample végétalisation du site et une plus grande ouverture aux habitants du quartier : jardins et espaces extérieurs partagés, création d'une traversée piétonne. Que pensez-vous de ce projet urbain ? Quels sont, selon vous, les points d'attention ?

8 Votre avis global sur le Projet 40

Vous pouvez déposer ce questionnaire à l'entrée de la Fondation Apprentis d'Autueil ou l'envoyer par courrier à l'adresse suivante : À l'attention de la Fondation Apprentis d'Autueil, 40 rue Jean de La Fontaine - 75012 Paris

Une habitation ou plus comprend des logements sociaux, appartenant à la ville de Paris. L'implantation du projet est soumise à l'avis de la Commission nationale du débat public. L'avis de la Commission nationale du débat public est consultable sur le site : www.cndp.fr

D. Les rencontres

Pour présenter le projet, débattre et recueillir des contributions, la fondation, en lien avec les garantes, a organisé différents formats de rencontres : rencontres ouvertes, thématiques ou ciblées, de façon à pouvoir traiter de l'ensemble des sujets soumis à concertation et s'assurer de l'implication des différentes parties prenantes. Le contexte sanitaire a conduit la fondation à adapter les conditions d'organisation des rencontres. Ainsi, les rencontres en intérieur étaient soumises à inscription de façon à respecter les jauges applicables et les mesures sanitaires en vigueur.

- 1 réunion publique d'ouverture

Organisée le lundi 8 novembre 2021, de 18h30 à 20h30, la réunion publique d'ouverture s'est tenue au siège de la fondation et a rassemblé 120 participants. Elle visait plusieurs objectifs :

- lancer officiellement la concertation auprès du grand public et présenter ses modalités ;
- expliquer les besoins de la fondation et les objectifs du projet ;
- présenter la programmation du projet et sa déclinaison urbaine ;
- échanger avec les participants et répondre à leurs interrogations.

Plusieurs intervenants étaient réunis en tribune :

- Nicolas Truelle, Directeur Général – Apprentis d'Auteuil
- Francis Szpiner, Maire du 16^e arrondissement
- Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris
- Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance
- Frédéric Etienne, Directeur Régional Adjoint Ile de France – Apprentis d'Auteuil
- Sophie Fagart, Directrice du Projet 40 – Apprentis d'Auteuil
- Frédéric Chartier & Cyril Le Bihan, Architectes du projet
- Barbara Serrano & Marie-Claire Eustache, Garantes de la concertation



- Les ateliers « regards croisés »

Le format « regard croisés », défini collectivement par les garantes et la fondation avait pour objectif de réunir à la fois les habitants du quartier, les collaborateurs et bénévoles de la fondation. Pour permettre au plus grand nombre d'y participer, deux créneaux horaires ont été proposés pour chacune des deux thématiques. Ces ateliers étaient construits en deux temps : un temps de présentation et d'échanges en plénière et un temps de réflexion en sous-groupes. Ces modalités d'animation ont ainsi permis à chacun d'exposer son point de vue et de s'exprimer sur les sujets proposés.

- Ateliers « Programmation et formes urbaines »

Organisés le lundi 15 novembre 2021 de 14h00 à 16h30, puis de 19h00 à 21h30, au siège de la fondation, les ateliers « Programmation et formes urbaines » ont réuni chacun une vingtaine de participants. Ils visaient à présenter et à échanger autour de la programmation et du schéma d'aménagement du Projet 40. À ce titre, une maquette du projet était à disposition. Des tables

rondes ont été organisées pour interagir autour des deux scénarios d'aménagement proposés et lancer la réflexion autour des partis pris architecturaux des futures constructions.



- Ateliers « Espaces extérieurs communs et services partagés »

Organisés le mardi 30 novembre 2021 de 9h30 à 12h00, puis de 19h00 à 21h30, au siège de la fondation, les ateliers « Espaces extérieurs communs et services partagés » ont réuni chacun une trentaine de participants. Ils visaient à présenter le futur fonctionnement du site et à échanger autour de son utilisation future par les jeunes et les familles, par les collaborateurs et les bénévoles, par les futurs résidents et par les habitants du quartier. Ces tables rondes ont aussi permis d'identifier les services les plus adaptés considérant l'offre actuelle du quartier et des besoins émergents.



- Les ateliers sur invitation

Les ateliers sur invitation ont permis de toucher des publics éloignés des dispositifs de concertation traditionnels mais pour autant parties prenantes à part entière du projet : les jeunes et les familles. Ces ateliers étaient construits en deux temps : un temps de présentation et d'échanges en plénière et un temps de réflexion en sous-groupes. Ces modalités d'animation ont permis à chacun d'exposer son point de vue et de s'exprimer sur les sujets proposés par la fondation.

- L'atelier « Soutenir la parentalité »

L'atelier « Soutenir la parentalité » s'est tenu le jeudi 2 décembre 2021, de 9h00 à 11h00, dans les locaux du Centre Paris Anim' Point du Jour dans le 16^e arrondissement.

Ouvert sur invitation, cet atelier avait pour but de rassembler des familles de l'arrondissement et les acteurs sociaux du territoire, afin de leur présenter le projet et de recueillir leurs attentes quant au nouveau dispositif de soutien à la parentalité qui y serait développé.

L'atelier a réuni 8 familles et 6 acteurs sociaux du territoire.



- 1 atelier sur invitation « Se préparer pour une insertion durable »

L'atelier « Se préparer pour une insertion durable » s'est tenu le jeudi 8 décembre 2021, de 18h00 à 20h00, dans les locaux de la fondation. Il a rassemblé 12 jeunes, ainsi que des représentants d'entreprise et des professionnels de la formation et de l'insertion.

L'objectif de cet atelier était de présenter le projet aux jeunes accompagnés par la fondation et d'échanger avec eux et avec les entreprises sur leurs attentes en matière de formation et d'insertion professionnelle, comparativement aux dispositifs envisagés dans le Projet 40.

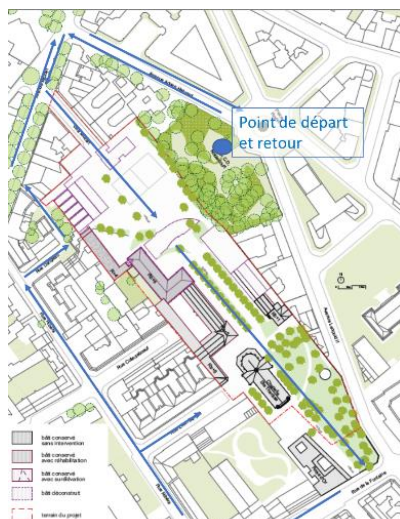


- Un parcours urbain

L'organisation du parcours urbain a été décidée suite aux ateliers regards croisés « Programmation et formes urbaines » du 15 novembre 2021, sur proposition des garantes de la concertation pour matérialiser les questions et remarques des riverains.

Le parcours a permis d'appréhender *in situ* et avec les riverains, les contours du projet en termes de construction (distances, règles du PLU...), l'usage des voies et des jardins, et les points d'attention.

Organisé le mercredi 1^{er} décembre 2021, ce parcours urbain a rassemblé 17 participants.



- Un atelier d'approfondissement

L'atelier d'approfondissement de la concertation préalable s'est tenu le mardi 14 décembre 2021 dans un format distancié en visioconférence Zoom compte-tenu de l'évolution du contexte sanitaire en cours de concertation.

Cet atelier a permis de revenir sur les grands thèmes discutés lors des différents rendez-vous de la concertation préalable et d'apporter un éclairage complémentaire aux questions soulevées par les participants pendant toute la durée de la concertation. A ce titre, différents intervenants experts des sujets débattus ont été mobilisés :

- Le projet urbain et les enjeux de planification pour la ville de Paris, avec Stéphane Lecler - Directeur de l'Urbanisme, Ville de Paris ; et de Michel Borjon – Fondateur Président, Cabinet Grahal ;
- Le modèle économique et la recherche du point d'équilibre pour la fondation, avec Olivier Descamps, Secrétaire général - Fondation Apprentis d'Auteuil ;
- L'accueil des jeunes et des familles sur le site du 40 en lien avec l'évolution des besoins actuels, avec Pascale Diagora, Coordinatrice sociale et territoriale – DASES et Eric Fardel, Directeur délégué de l'École Hôtelière Sainte Thérèse – Fondation Apprentis d'Auteuil.

Des temps d'échanges nourris ont eu lieu durant cet atelier.

- Les débats mobiles

Quatre débats mobiles ont été organisés dans les principaux lieux de vie du quartier tout au long de la concertation :

- jeudi 4 novembre, de 15h00 à 18h30, au musée de la fondation et au stand « La Ruche qui dit oui » (siège de la fondation) ;
- dimanche 21 novembre, de 9h45 à 12h00, à proximité de l'église Notre-Dame d'Auteuil ;
- mardi 23 novembre, de 10h00 à 13h00, au marché Gros - La Fontaine ;
- samedi 11 décembre, de 14h30 à 18h00, aux Fêtes d'Auteuil (siège de la fondation).

Ces temps de rencontres de proximité ont permis de présenter le projet et de répondre aux questions des citoyens. Ils ont également permis de toucher un public qui n'aurait pas spontanément participé aux rencontres organisées. Des questionnaires ont également été distribués et ont permis de recueillir différentes opinions et propositions d'enrichissement du projet. 42 questionnaires ont été renseignés au total lors des quatre débats mobiles. Au total, environ 200 personnes ont été rencontrées.



E. Bilan de la participation

Au global, cette concertation a été nourrie et dense et a permis à la fondation de présenter et d'expliquer son projet en détail et aux participants d'exprimer librement leur point de vue.

La concertation a veillé à intégrer une large pluralité de publics en proposant des modalités adaptées :

- **Riverains** résidant à proximité du site
- **Habitants du quartier** et de l'arrondissement
- **Salariés et bénévoles** de la fondation
- **Jeunes** formés sur le site, et **représentant des anciens jeunes** pris en charge par la fondation
- **Familles** accompagnées par des partenaires de la fondation
- **Acteurs sociaux** du territoire et **entreprises**
- **Communautés religieuses**

Au total, 13 temps d'échanges ont été organisés pendant les 7 semaines de concertation. Plus de 500 participations aux différentes rencontres ont été enregistrées. C'est auprès des habitants du 16^e et plus particulièrement des riverains que la concertation a suscité l'intérêt le plus affirmé, avec parmi eux, des participants « assidus » qui étaient présents à la quasi-totalité des rencontres.

Par ailleurs, 275 contributions ont été déposées sur les registres papier et en ligne.

L'expression des différentes parties prenantes a permis de recueillir des avis contrastés et parfois complémentaires traduisant un rapport différencié au projet.

L'ensemble des comptes rendus des rencontres, le verbatim de la réunion publique d'ouverture et celui de l'atelier d'approfondissement sont disponibles sur le site du projet, www.le40.org, et en annexe du bilan des garantes.

III. Bilan de la concertation par Apprentis d'Auteuil

A. Analyse des observations exprimées

1. Regard sur la démarche de concertation

- Une démarche de concertation attendue et appréhendée avec un haut niveau d'exigence

Dans le cadre de cette concertation, la fondation a perçu les attentes particulièrement fortes des participants quant au dispositif d'information et de concertation proposé. Celui-ci s'était exprimé en amont de la concertation lors de rencontres individuelles entre la fondation et les riverains et avait été confirmé par l'étude de contexte menée par les garantes. Pour cette raison, la fondation a proposé des modalités variées et un large panel de rencontres.

Les participants se sont régulièrement exprimés sur la méthode proposée pour cette concertation, saluant la démarche transparente et sincère de la fondation pour certains et exprimant un niveau d'exigence renforcé pour d'autres.

Aussi, la fondation a proposé des éléments complémentaires au cours de la concertation, parmi lesquels : la mise à disposition de plans masse côtés et la synthèse de l'étude patrimoniale, l'organisation d'un parcours urbain pour permettre aux voisins de la fondation d'exprimer leurs points de questionnement quant à l'interaction du projet avec leurs immeubles et le square Desroches-Noblecourt. Par ailleurs, l'atelier d'approfondissement a été construit pour répondre aux attentes et questionnements formulés pendant la concertation. Ces démarches illustrent la mise en place d'un processus itératif.

Néanmoins, certains participants ont eu des difficultés à percevoir le cadre et les attendus d'une concertation préalable organisée à cette étape amont du projet, leurs contributions et leurs attentes dépassant parfois même le stade d'avancement du projet.

- Une attente de continuité dans l'information et le dialogue initié

De façon générale, la concertation a été perçue comme une étape importante pour les participants et a suscité de nombreuses attentes quant aux conditions de prise en compte des observations formulées.

Les participants ont exprimé à plusieurs reprises le fait qu'ils seront particulièrement attentifs aux réponses apportées par la fondation.

Enfin, on note une demande unanime de poursuite des actions d'information et de dialogue après cette première phase de concertation préalable. En particulier, les contributeurs espèrent que seront mis en partage les documents et études sur les principaux sujets de questionnement mentionnés (ensoleillement, flux et trafic, faune-flore, géotechnique...).

Réponse apportée par Apprentis d'Auteuil pendant la concertation

La fondation a préparé cette phase de concertation préalable avec la volonté d'expliquer le projet en toute transparence et d'entendre l'ensemble des publics sur tous les sujets qui les concernent.

Apprentis d'Auteuil a souvent rappelé que la concertation préalable permet de débattre de l'opportunité et des principales caractéristiques du projet sans que celui-ci ne soit encore totalement consolidé, ni les études d'impact réalisées, conformément aux dispositions du code de l'environnement.

La fondation a fortement mobilisé ses équipes et a cherché à répondre le plus précisément possible au regard du niveau d'information disponible à ce stade amont du projet.

Elle a par ailleurs exprimé à plusieurs reprises l'attention qu'elle porterait aux suites données au dialogue. Ceux-ci sont expliqués au IV. du présent document.

2. Perception de la fondation et de son site historique

- Un attachement fort à l'action de la fondation

La concertation a permis de percevoir l'attachement particulièrement fort des habitants du 16^{ème} arrondissement à l'action de la fondation, au plus proche des jeunes et des familles même si la connaissance précise des contours de son action était assez variable selon les participants. Les partenaires sociaux et éducatifs engagés sur le territoire ont eux aussi souligné la qualité des dispositifs d'accompagnement proposés par la fondation et leur adéquation avec les besoins en constante évolution.

- Un attachement réel au site historique du 40 rue Jean de La Fontaine

Les contributions permettent de comprendre l'existence d'un lien fort avec l'histoire et la présence de la fondation dans le quartier. L'attachement à un lieu « unique » est ainsi régulièrement exprimé par les habitants témoignant de la reconnaissance portée à la fondation en tant qu'acteur du quartier. Les habitants du quartier connaissent et profitent notamment du jardin, des boutiques solidaires, du restaurant d'application, des célébrations, des différents évènements organisés tout au long de l'année. Le site fait partie, pour certains, de leur histoire personnelle.

- Un site perçu de façon contrastée

Si les habitants du quartier semblent globalement satisfaits de sa configuration actuelle, de son caractère intimiste et relativement peu ouvert au-delà de la Chapelle, ils reconnaissent méconnaître l'étendue de la parcelle. Certains soulignent tout de même le défaut de cohérence urbaine d'un site qui s'est construit et développé au fil du temps et le caractère très minéral de ce dernier, conscients qu'un projet global serait probablement nécessaire pour la fondation.

Les collaborateurs et les jeunes qui vivent eux sur site au quotidien soulignent pour leur part le manque de fonctionnalité, le caractère vieillissant et inadapté de certaines infrastructures et la nécessité de repenser les espaces de façon globale.

Réponse apportée par Apprentis d'Auteuil pendant la concertation

La fondation se réjouit de l'attachement général des participants à son action et à son site historique mais elle a aussi mesuré l'importance de pouvoir partager plus largement les contours de son action et la nécessité d'un réaménagement de son site historique.

Celui-ci permettra d'accueillir les jeunes et les familles dans des locaux mieux adaptés à leur prise en charge (innovation, accompagnement conjoint avec des partenaires sociaux, de la santé, du monde économique...) et dans des locaux modulables correspondant à la nécessaire agilité des dispositifs. Il permettra également de lui redonner de la cohérence et de le transformer les larges parties imperméabilisées.

3. Perception du projet social et éducatif

- L'ambition sociale et éducative du Projet 40 comprise mais son ampleur questionnée

Les nouveaux dispositifs nécessaires au développement des actions de la fondation et la réponse à de nouveaux besoins ont été perçus de façon différenciée selon les publics.

Un certain nombre de participants à la concertation ont souligné la nécessité de pouvoir porter un tel niveau d'ambition sociale et éducative compte tenu des besoins observés sur le territoire pour mieux accompagner les jeunes et les familles, lutter contre le décrochage scolaire et proposer des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes.

Ceci semble d'autant plus pertinent que la fondation est reconnue comme un acteur incontournable et que le fait de disposer d'un site dans Paris constituerait un facteur clé de réussite. Les participants ayant souligné ces différents points sont notamment la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC), les partenaires sociaux, les collaborateurs, les entreprises ainsi que certains citoyens intéressés de longue date par l'action de la fondation, son évolution au fil du temps. Au-delà, la vocation du projet comme lieu de rencontres, de partage et d'entraide est également très appréciée.

Néanmoins, bien que le sens donné au projet social et éducatif semble compris, certains participants évoquent une crainte quant à l'ampleur de ce projet et des transformations qu'il impliquerait.

Des participants s'interrogent sur la capacité des autres implantations de la fondation en Île-de-France à accueillir ces nouveaux dispositifs pour alléger le programme envisagé. Enfin, d'autres questionnent la part des surfaces bâties dédiées aux activités de la fondation au sein du projet global.

- Une ambition en adéquation avec les besoins exprimés par les jeunes et les familles

Les ateliers à destination des jeunes et des familles ont mis en exergue des besoins spécifiques.

Ainsi, les jeunes ont souligné l'importance majeure d'un accompagnement dans la durée et la nécessité de créer les conditions d'un apprentissage en interaction directe avec les entreprises. Ils font preuve d'un grand engagement dans ce parcours vers la réussite et sont particulièrement reconnaissants de l'accompagnement qui leur est proposé par la fondation.

Quant aux familles qui se sont exprimées sur le Projet 40, elles ont très rapidement perçu l'intérêt de réunir en un seul lieu une offre d'accompagnement social et éducatif capable de répondre à bon nombre de leurs questions et besoins, sachant que l'essentiel de leurs préoccupations portaient sur leur capacité à accompagner au mieux leurs enfants sur un chemin d'intégration. En synthèse, les familles projettent dans le Projet 40 un lieu de rencontres, de partage, d'entraide

et de solidarité ; elles recherchent aussi une façon de pouvoir se rendre utiles au collectif dans l'idée de donner autant que de recevoir.

Les partenaires impliqués dans l'aide aux familles soutiennent également la notion de mixité des publics voulue par le Projet 40 et y voient un espace permettant la mise en place de dispositifs très opérationnels, clairs et lisibles pour les bénéficiaires.

Réponse apportée par Apprentis d'Auteuil pendant la concertation

La fondation a expliqué le choix de rester au cœur de Paris et de transformer son site historique pour en faire un lieu créateur de synergies et de liens sociaux, bénéficiant aux jeunes, aux familles, à ses collaborateurs, aux habitants du quartier et aux autres personnes vivant ou travaillant sur le site. La centralité de ce lieu et la dynamique qui l'entoure feront du 40 un lieu d'accueil, qualitatif, unique.

Elle a également expliqué que le projet répond aux besoins identifiés par le territoire (part importante de personnes âgées et de familles, de jeunes de moins de 24 ans, déficit d'offres associatives et sociales) et par ses partenaires sociaux (nécessité d'accompagner les familles, placement des jeunes par l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris, nécessité de former les enseignants et les éducateurs parisiens), aux tensions sur le marché de l'emploi dans des secteurs où Apprentis d'Auteuil forme des jeunes (l'hôtellerie-restauration en particulier).

Elle a précisé que les surfaces existantes dédiées à l'activité seront optimisées pour répondre aux nouveaux besoins de formation et au développement de l'apprentissage.

4. Perception des nouvelles activités externes proposées dans le cadre du projet 40

- La cohabitation des différentes activités sur un même site, une initiative perçue comme unique

Le caractère unique du projet reposant sur la capacité à accueillir sur un seul site une grande diversité d'activités connectées les unes aux autres, participant à la proposition d'une offre globale d'accompagnement des jeunes et des familles, contribuant à l'ouverture du site sur le quartier, est perçue très positivement par les usagers actuels et futurs. Cette proposition est considérée comme unique par les acteurs sociaux et éducatifs et constitue selon eux, une condition essentielle à la réussite du projet.

Elle questionne néanmoins les habitants du quartier qui souhaitent être rassurés quant à la capacité de maîtriser cette cohabitation et à préserver quiétude et sécurité sur le site et aux abords.

- La programmation externe, perçue dans l'ensemble positivement

Parmi les activités inscrites dans la programmation externe du Projet 40, les participants se sont particulièrement exprimés sur :

- l'installation de bureaux et d'espaces de coworking, malgré des interrogations sur les surfaces dédiées compte-tenu du développement du télétravail ;

- la résidence en co-living, bien qu'il y ait quelques interrogations sur la fonction de ces immeubles et sur leur potentielle comptabilisation comme logements sociaux ;
- la résidence seniors permettant à certaines personnes habitant le quartier de pouvoir y rester et de permettre aux résidents de vivre sur un site cultivant les liens intergénérationnels.

- Des préoccupations concernant les logements sociaux

Bien que ne représentant qu'une des composantes du Projet 40, les logements sociaux nourrissent des craintes et des interrogations. Si ces contributions sont marginales quantitativement, elles s'expriment toujours de façon assez vive.

Malgré une bonne connaissance des obligations légales en la matière, certains participants soulèvent la question de la pertinence des logements sociaux dans le cadre du Projet 40 et des activités de la fondation. On note également des questionnements sur l'objectif de « mixité sociale » poursuivi par la fondation et ses effets sur la vie du quartier.

Les familles rencontrées ont, quant à elles, marqué leur intérêt pour l'intégration de logements familiaux dans le projet.

Les habitants du quartier se sont montrés assez ouverts au fait de pouvoir destiner ces logements sociaux à des étudiants considérant que l'offre est trop limitée pour les jeunes sur le territoire.

- Une appréciation globalement positive des nouveaux services proposés dans le projet

La majorité des contributions et expressions faites durant la concertation saluent la mise en place des nouveaux services proposés dans le Projet 40, comme permettant d'améliorer l'ouverture et l'attractivité du site historique.

On note en premier lieu des demandes unanimes de conserver plusieurs activités et événements déjà proposés sur le site, et en particulier :

- Les offices religieux, et plus généralement tout ce qui est lié à l'exercice de la foi sur le site (aumôneries, bureau d'accueil et d'écoute du chapelain, la Semaine Thérésienne) ;
- Le restaurant d'application, plusieurs contributions insistant sur l'importance de sa mise en valeur et de son développement. Certains proposent d'ailleurs de le rapprocher du jardin et du manège, afin d'y créer un lieu d'échanges et de convivialité.
- Les boutiques solidaires ;
- Le jardin, les jeux pour enfants, le manège ;
- La location de salles ;
- L'activité éducative pour les enfants et les jeunes ;
- Les Féeries d'Auteuil avec une proposition d'extension vers le haut du site.

Au-delà, les nouvelles activités proposées dans le cadre du projet ont été globalement plébiscitées et de nouvelles propositions ont également pu émerger.

Parmi les services à imaginer pour demain et pouvant nourrir utilement le Projet 40, certains participants ont proposé :

- Activités sportives : terrain de pétanque ; gymnase avec des plages horaires aménagées pour les jeunes, et les écoliers/habitants du quartier ; salle de sport ; tournois sportifs ; piscine ou bassin dans le parc...
- Accueil et convivialité : jardin supplémentaire au nord de la parcelle ; activités pour enfants ; café solidaire /café philo ; cours de cuisine/informatique/anglais, ateliers d'écriture ; conciergerie ; jardin potager / compost (avis contrastés sur ce point) ; espace de tri ; boîte à livres ; brocante.
- Nouvelles infrastructures : crèche ; local associatif ; logements étudiants ; espace de partage/présentation d'idées par les jeunes aux entreprises ; cinéma ; théâtre ; espace culturel ; commerces, notamment une boutique pour La Ruche qui dit oui.

La fondation a également observé un attachement extrêmement fort à certaines activités déployées dans le passé tel que le cinéma. Les habitants du quartier sont effectivement nombreux à souhaiter pouvoir retrouver sur le site de nouvelles soirées de projection.

Quelques soient les services développés, les participants appellent Apprentis d'Auteuil à conserver un axe directeur, cohérent avec la mission et les valeurs de la fondation.

Réponse apportée par Apprentis d'Auteuil pendant la concertation

Les nouveaux services développés dans le cadre du Projet 40 auront pour but de favoriser l'ouverture du site au quartier, et de proposer des activités en cohérence avec les activités internes de la fondation, convaincue que les synergies entre les différentes activités constituent une des clés de réussite du projet. Parmi ces nouveaux services, certains répondent à des besoins exprimés par les riverains et habitants du quartier.

En complément des services déjà proposés dans le projet, la fondation entend s'appuyer sur les échanges ayant eu lieu durant la concertation pour renforcer davantage l'ouverture du site au quartier et rappelle que le projet et les services qui y seront proposés ne sont pas définitivement arrêtés au stade de la concertation.

La fondation a par ailleurs précisé la composition des logements sociaux avec une pension de famille et des appartements étudiants et familiaux pour 30% des surfaces de logement, conformément au PLU, soit au total 120 logements environ.

5. Perception des effets du projet

• Les effets du projet sur la vie de quartier

Lors de la concertation, les participants ont exprimé leur attachement à la vie du quartier et notamment à l'esprit « village d'Auteuil ». Ce thème est ressorti naturellement dans l'expression autour du projet. Les habitants sont particulièrement attachés à la quiétude actuelle et craignent que le projet ne vienne perturber cette tranquillité.

Par ailleurs, certains participants questionnent la capacité des équipements publics existants, notamment les établissements scolaires, à absorber les besoins des nouveaux habitants et usagers.

- Les effets du projet sur la circulation, le stationnement et les flux

La circulation, la gestion des flux et du stationnement constituent un point d'attention pour les riverains et particulièrement les habitants de la rue Léon Bonnat et de la Villa Mozart. Ces derniers craignent les incidences de l'ouverture de certaines voiries aux usagers du site sur le fonctionnement de celles-ci et sur leur cadre de vie. Ils craignent également une possible saturation de la circulation motorisée dans le quartier avec l'arrivée de nouveaux habitants.

Le stationnement autour et dans le futur site a également été abordé durant la concertation. Le parking souterrain prévu dans le projet suscite des interrogations, notamment de la part d'habitants de l'avenue Léopold II qui craignent des nuisances sonores et vibratoires.

Certains participants s'interrogent par ailleurs de manière différenciée sur le nombre de places de stationnement prévues dans ce parking : rappelant la forte saturation du stationnement dans les rues adjacentes, certains soulignent que cette prévision leur paraît sous-dimensionnée. A l'inverse, d'autres jugent cette évaluation trop importante et craignent les effets d'une circulation excessive sur le site.

A l'intérieur du site, une demande de création de parkings vélos s'est également exprimée durant la concertation, et notamment aux accès nord/sud.

Des interrogations ont été formulées sur la gestion future des déchets aux abords du site, en particulier la question de l'évaluation amont du volume de déchets générés et de leur évacuation via les accès futurs du site (notamment via la Villa Mozart).

Le dimensionnement du réseau de transport public est également abordé, certains participants demandant que soient étudiées l'adaptation et la fréquence des lignes de bus dans l'arrondissement.

Plus globalement, plusieurs participants souhaitent que la fondation puisse mettre en partage ses études d'évaluation des flux dès lors que celles-ci auront pu être réalisées.

- La prise en compte de la qualité des sols dans la conception du projet

Les riverains situés à proximité du site du 40 évoquent la porosité des sols dans le quartier, compte tenu de la proximité de sources et de nappes phréatiques rappelant que les noms des rues illustrent bien cette spécificité locale. Plusieurs immeubles auraient connu des dommages liés à cette qualité des sols et les participants s'interrogent donc sur les effets de nouvelles constructions dans le quartier.

Ils ont questionné la fondation quant à la prise en compte de cette particularité dans la conception du projet et souhaitent pouvoir accéder aux études qui pourront être menées sur le sujet.

Réponse apportée par Apprentis d'Auteuil pendant la concertation

La fondation a toujours développé des projets à taille humaine pour permettre l'accueil personnalisé de chacun. Elle souhaite que ce principe puisse s'appliquer également au Projet 40.

Elle accueille aujourd'hui 550 jeunes sur le site et prévoit d'en accueillir 900 (ce qui représente 500 jeunes présents sur le site en moyenne par jour). Les activités développées sur le site seront organisées de manière à préserver la quiétude à laquelle la fondation est également attachée.

La fondation a rappelé que le site était d'ores et déjà bien desservi par les lignes de métro 9 et 10, le RER C et de nombreuses lignes de bus. Les circulations seront limitées au fonctionnement courant du site et que des dispositifs de sécurisation, identiques à celui aujourd'hui en place rue Jean de La Fontaine, seront également prévus aux accès principaux. Elle précisera les usages via la Villa Mozart.

Concernant les besoins d'informations sur les flux, les déchets, la géotechnique et l'hydrologie des sols, la fondation a assuré que des études complémentaires seraient réalisées par des bureaux d'études spécifiques, experts indépendants, missionnés par la fondation, et que leurs résultats seraient partagés avec les parties prenantes du projet. Le projet sera réalisé en tenant compte de ces études et des recommandations des experts. Des mesures seront prises en vue d'éviter et de réduire les incidences qui en résulteraient.

6. Perception du projet urbain

- La création de nouvelles surfaces bâties, sujet de sensibilité

Si le maintien du siège de la fondation dans le 16^{ème} arrondissement semble souhaité par la grande majorité des participants, si la nécessité de réaménager son site semble également comprise de chacun, la prise en compte des besoins nécessitant de développer de nouvelles constructions dans certaines proportions semble plus difficile à admettre pour certains, notamment les habitants du quartier. Du côté des salariés, des usagers actuels et futurs du site, la nécessité de transformer l'espace semble assez évidente bien que suscitant des points de questionnement.

Les habitants du quartier, attachés au site malgré ses incohérences actuelles et son défaut de qualité urbaine, craignent que le Projet 40 ne participe à la densification du quartier et ont du mal à envisager une évolution de leur cadre de vie. Ils sont conscients que la ville bouge et change ailleurs dans Paris mais souhaiteraient pour la plupart, pouvoir préserver près de chez eux, leur cadre de vie actuel. Ils évoquent d'ailleurs assez régulièrement d'autres quartiers de Paris ayant connu des mutations qu'ils ne souhaitent pas connaître ici.

- Le maintien d'une partie du bâti existant appréhendé positivement d'un point de vue patrimonial

Le maintien à 80% du bâti existant a suscité peu de réactions et a globalement été approuvé. Les participants semblent avoir compris l'importance de pouvoir réaménager les bâtiments qui peuvent l'être et de démolir les bâtiments ne présentant pas d'intérêt patrimonial.

En revanche, les incidences de la conservation du bâti existant sur le schéma d'aménagement (nouvelles constructions implantées en périphérie de parcelle) ont suscité des interrogations.

Une demande de mise à disposition de l'étude historique réalisée par le cabinet GRAHAL a été faite, à laquelle la fondation a répondu favorablement.

Il est enfin à noter que plusieurs contributions s'interrogent sur l'avenir du préau situé dans la partie arrière de la cour, considéré comme un ouvrage remarquable et devant être préservé dans le projet.

- Un schéma global d'aménagement suscitant des questionnements

Les participants ont régulièrement réagi sur le principe d'implantation des nouvelles constructions sur la parcelle.

Certains questionnent l'implantation des bâtiments au nord du site.

Des remarques sont également formulées sur le principe de créer un « cœur d'îlot », tel que conçu dans d'autres lieux de l'arrondissement. Bien que la fondation ait expliqué les bénéfices attendus de ce jardin central et les contraintes posées par les bâtiments existants et maintenus dans le nouveau projet, certains participants s'interrogent sur la possibilité de réorganiser les espaces avec un positionnement des jardins et espaces verts autour des nouvelles constructions, plutôt qu'à l'intérieur comme envisagé dans le projet. Ceci aurait, selon eux, pour principal avantage d'éloigner les nouvelles constructions des bâtiments avoisinants. Les participants craignent également que le principe visant à construire en périphérie de parcelle ne participe à refermer le site sur lui-même alors même que la vocation du jardin central est de pouvoir s'ouvrir à tous. D'autres participants saluent au contraire ce « cœur d'îlot » et la nouvelle voie de circulation douce nord-sud, comme contribuant à l'attractivité et à l'accessibilité du site.

Sur ce principe d'aménagement en cœur d'îlot, deux scénarii ont été soumis à concertation. Ils ont permis de préciser certains avis mais ont été considérés par certains comme trop peu différenciants.

- Les percées visuelles et l'ensoleillement à considérer

Des interrogations quant aux effets du projet urbain sur l'ensoleillement, la lumière et les vues ont émané, majoritairement des habitants des secteurs Mozart, Dangeau et Léopold II.

Cette crainte d'une perte d'ensoleillement est également formulée à propos du square Desroches-Noblecourt, et de la crèche de l'avenue Adrien Hébrard.

Certains participants expriment également leur attachement à leur vue actuelle.

En conséquence, des demandes d'études complémentaires sur l'ensoleillement et les vues ont été régulièrement formulées.

- L'insertion architecturale et l'esthétique du projet attendus

La conception architecturale, bien que non définie à ce stade d'avancement du projet, a été questionnée par certains participants, ces derniers souhaitant des constructions qualitatives et en cohérence avec les marqueurs locaux.

Ce souci esthétique s'exprime effectivement au travers de nombreuses références au patrimoine historique et architectural présent à la fois sur le site et dans l'arrondissement.

- La place de la nature à considérer

Volet important du Projet 40 et présenté en détail à ce titre durant la concertation, le développement d'espaces verts dans le projet a été perçu de manière diverse.

Certains participants soutiennent explicitement cet objectif, y voyant une réelle amélioration pour le quartier et un facteur notable d'ouverture du site aux riverains et habitants de l'arrondissement. La création de la voie verte centrale constitue pour certains participants un des atouts du projet, en renforçant l'ouverture du site aujourd'hui limitée à l'entrée de la rue Jean de La Fontaine. Ils insistent aussi sur la cohérence de cet objectif avec le maintien de l'esprit « village » qui règne aujourd'hui.

D'autres participants s'interrogent fortement sur l'utilité de ce jardin central et son usage futur par les habitants du quartier. De même, ils ne souhaitent pas que ce jardin central ne contraigne les possibilités d'implantation des nouvelles constructions sur la parcelle.

Ils soulèvent également la nécessité de préserver les espaces verts existants, et notamment le square Desroches-Noblecourt.

On note par ailleurs des interrogations quant aux toits végétalisés, vus parfois comme accessoires, compte tenu de leur faible visibilité.

Enfin, certains participants souhaiteraient que les arbres existants soient préservés au maximum durant la phase de chantier.

Réponse apportée par Apprentis d'Auteuil pendant la concertation

Les études complémentaires seront menées en 2022 et les résultats seront partagés avec l'ensemble des parties prenantes, dans le cadre du dispositif de dialogue continu qui sera mis en place dans les prochains mois.

La fondation a rappelé que la présentation du projet urbain faite lors de la concertation ne repose à ce stade que sur des principes d'implantation au sol et de volumétrie. Les visuels et la maquette présentés ne préjugent aucunement de l'architecture future, pour laquelle une réflexion sera menée dans un second temps avec les architectes.

Ces réflexions s'appuieront notamment sur l'ensemble des avis exprimés pendant la concertation afin de favoriser la bonne insertion du projet dans le quartier.

Enfin, la fondation a précisé que le projet répond aux obligations du PLU actuel et s'inscrit dans les demandes du Pacte de la construction préfigurant le futur PLU bio-climatique : conservation des bâtiments existants, désimperméabilisation des sols, création d'îlot de fraîcheur notamment.

L'ensemble des remarques et observations faites au sujet de la végétalisation a été attentivement analysé et sera intégré ultérieurement dans l'élaboration du projet.

7. Autres sujets régulièrement évoqués

- **Coût et financement du projet**

Le modèle économique du projet a suscité des contributions et interrogations. Plusieurs participants expriment le besoin de bénéficier d'une meilleure compréhension du montage financier du projet, notamment concernant les revenus attendus des activités « externes » du projet (logements sociaux, bureaux).

En lien avec la présentation du « scénario 0 » ayant été faite durant la concertation, quelques contributions évoquent la possibilité d'une cession du site et des bâtiments, et du déménagement

de la fondation pour s'implanter sur un terrain moins central et moins onéreux, par exemple à l'extérieur de Paris. Néanmoins, la majorité des participants souhaitent que le projet puisse aboutir et permette de maintenir les activités de la fondation au 40 rue Jean de la Fontaine.

- Déroulement du chantier et des travaux

Le sujet du déroulement des travaux fait également l'objet de contributions spécifiques.

Des participants évoquent le besoin de mieux appréhender le mode opératoire et la gestion des flux pendant les travaux et questionnent la fondation quant aux conditions d'accompagnement du chantier.

Les collaborateurs expriment également quelques questionnements quant aux conditions de maintien de l'activité sur site pendant la phase de chantier.

Réponse apportée par Apprentis d'Auteuil pendant la concertation.

La fondation a expliqué que ses ressources dépendent de financements publics (dont une partie est liée à des appels à projets sur des durées limitées) et de financements privés (générosité du public et entreprises). Ces ressources sont par nature variables et tributaires du contexte économique et des politiques fiscales. La fondation souhaite rappeler que le projet développé devrait permettre d'assurer le remboursement des investissements engagés. Au-delà, il permettra de générer des revenus additionnels destinés à financer ses actions au service des jeunes et des familles, et de contribuer ainsi à sa pérennité.

Les revenus prévisionnels du Projet 40 proviendront principalement des loyers versés par la résidence services seniors, la résidence co-living, la crèche, les espaces de bureaux et de co-working.

Enfin, afin de s'assurer de la robustesse du financement envisagé, la fondation s'est d'ores et déjà rapprochée d'organismes bancaires.

Par ailleurs, les conditions de déploiement des travaux ne sont pas définies à ce stade amont du projet, mais la fondation veillera à en limiter les nuisances, notamment par les modes constructifs choisis et par l'établissement d'une charte chantier à faibles nuisances.

Concernant les activités actuelles, l'objectif de continuité de l'activité a d'ores et déjà été posé. Toutes les solutions sont actuellement à l'étude dont l'éventuelle délocalisation de tout ou partie des établissements ou du siège pendant les travaux.

B. Commentaires de la fondation au bilan des garantes.

1. Une concertation effective

La fondation se réjouit que la concertation ait permis d'échanger et de débattre autour du Projet 40. La forte mobilisation du public (plus de 500 participations aux rencontres, 275 contributions, 42 questionnaires) a témoigné de l'intérêt porté au projet par les différents publics concernés.

Comme l'ont indiqué les garantes dans leur bilan (pages 16 et 17), le droit à l'information et à la participation a bien été effectif :

- Droit à l'information : la fondation s'est attachée à partager, au travers du dossier de concertation validé par les garantes, comme lors des rencontres, les informations dont elle disposait à ce stade du projet - " le public a pu disposer d'informations claires et complètes sur le projet (...) " (*Bilan des garantes*)
- Droit à la participation : la fondation a veillé à impliquer l'ensemble des parties prenantes du projet (riverains, habitants du 16ème, collaborateurs et bénévoles, jeunes et familles, partenaires sociaux et économiques) par des modalités adaptées à chaque public (ateliers regards croisés et ateliers spécifiques), au sujet abordé (promenade urbain, débats mobiles...), comme aux conditions sanitaires - " La concertation a donné lieu à un grand nombre d'échanges, de bonne qualité et de bonne tenue (...) L'ensemble des parties prenantes identifiées a pu participer et s'exprimer (...) les thématiques abordées pendant les réunions ont couvert les différents sujets identifiés lors de l'étude de contexte, les scénarios présentés ont été discutés et le public invité à formuler ses observations" (*Bilan des garantes*).

En réponse à la réserve émise par les garantes sur le fait que la fondation n'ait pas apporté d'éléments sur les marges de manœuvre possibles, celle-ci a précisé, pendant la concertation, que la remise en cause de tout ou partie de la programmation du projet conduirait à son réexamen global.

L'objet du présent document est de présenter les engagements que la fondation prend suite à la concertation, et notamment sur ce sujet du réexamen du projet (cf. IV).

2. Une concertation réalisée en amont des autorisations administratives

La fondation a fait le choix de mener une concertation en amont des autorisations administratives du projet, au stade dit "esquisse" du développement du projet.

Le projet d'aménagement présenté correspond à la maturité et aux études développées à cette phase de projet. Les participants à la concertation ont ainsi pu débattre de 2 scénarios, reprenant des principes d'aménagement de la parcelle et d'implantation des volumes conservés ou construits.

La fondation note le regret des garantes (page 17) qu'un « 3^{ème} scénario » n'ait pas été mis en place pendant la concertation, la fondation souhaite rappeler que l'enjeu de la concertation préalable est de débattre de scénarios soumis à concertation, charge au maître d'ouvrage de tirer les enseignements des avis et des contributions émis par l'ensemble des parties prenantes, pour les suites à donner au projet, conformément aux dispositions du code de l'environnement.

La définition d'un nouveau scénario d'aménagement nécessite de requestionner le projet global et les équilibres qu'il vise. Il ne pourra être présenté qu'à l'issue d'un retravail en profondeur des équipes mobilisées sur le projet, intégrant, dans la mesure du possible, les demandes, parfois contradictoires, des participants, et le développement d'études techniques, factuelles, complémentaires permettant d'éclairer les incidences du projet.

Le temps nécessaire pour cela a amené la fondation à décaler son planning, comme l'ont indiqué les garantes : le dépôt du permis d'aménager est à ce jour prévu pour le début d'année 2023.

Enfin, la concertation va se poursuivre au fur et à mesure de l'évolution de la conception et de la réalisation du projet. D'autres temps d'échanges, volontaires et règlementaires, sont prévus à chaque étape. La poursuite du dialogue jusqu'au permis d'aménager est ainsi précisé au IV. du présent document.

3. Un projet socio-éducatif d'utilité publique en lien avec l'objet social de la fondation

Apprentis d'Auteuil tient à rappeler que le 40 est le témoin depuis 156 ans de son engagement au service des jeunes et des familles les plus fragiles. Comme elle l'a toujours fait au cours de son histoire, la fondation se doit de poursuivre sa mission en apportant un accompagnement plus large et plus adapté aux besoins des jeunes et des familles.

La fondation a entendu les avis et contributions sur la densité du projet présenté et recherche les optimisations possibles dans le respect de ses objectifs et en préservant l'équilibre du projet global.

IV. Les engagements de la fondation suite à la concertation et aux demandes de précisions et recommandations des garantes

Conformément à l'article L. 121-16-1 du Code de l'Environnement, les garantes de la Commission nationale du débat public (CNDP) ont transmis leur bilan de la concertation à la fondation le 27 janvier 2022. Ce document comporte des demandes de précisions et des recommandations destinées au maître d'ouvrage, de deux ordres :

- Les suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse (4 demandes de précisions),
- Les recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participants (3 recommandations).

La fondation y répond ci-dessous en prenant des engagements pour la suite de la mise en œuvre du projet et de la concertation. Considérant les enseignements qu'elle tire de cette première étape de concertation, elle souhaite étudier les possibilités d'adaptation de son projet. Attentive à ce que l'esprit de dialogue, d'écoute et d'échange puisse se poursuivre, avec l'ensemble des publics, elle présente ci-après les mesures qu'elle compte prendre pour y parvenir.

A. Les suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse

1. Pour répondre aux attentes du public, il conviendrait ainsi de réexaminer ce projet socioéducatif, tant au niveau de son ampleur que de son implantation

Conformément à la mission de la fondation, le Projet 40 a pour objectif d'accueillir plus de jeunes et de familles, dans de meilleures conditions, répondant ainsi à l'évolution des besoins socio-éducatifs et à un contexte sanitaire, social et économique, rappelé en page 4 du présent document.

Elle vise ainsi à accueillir régulièrement près de 900 jeunes et familles sur le site, dont 500 environ simultanément présents, grâce à des dispositifs à taille humaine, permettant un accompagnement personnalisé de nos bénéficiaires et veillant à une intégration harmonieuse dans le quartier.

L'ambition du projet ne se traduit pas par une augmentation significative des surfaces : la fondation s'appuie sur les établissements existants et développe de nouveaux dispositifs, innovants et collaboratifs, pour améliorer la qualité de prise en charge des jeunes, sur environ 2 000 m² supplémentaires. Ainsi, le projet socio-éducatif du Projet 40 s'appuie avant tout sur l'adaptation des bâtiments existants, l'optimisation et le réaménagement des surfaces actuelles, alors même que ceux-ci ne sont plus conformes à la façon dont la fondation envisage son action. Les locaux sont parfois vétustes et, pour certains, peu adaptés aux usages contemporains ou peu modulables, tandis que l'évolution constante des besoins et de la prise en charge des publics fragiles nécessite une transformation et une mutabilité des espaces.

Par ailleurs, concernant l'implantation des établissements au 40 rue Jean de la Fontaine, la fondation, soucieuse de répondre aux besoins de l'arrondissement et de Paris, souligne que le projet vise à :

- S'inscrire dans le schéma départemental de la DASES et répondre aux attentes de prise en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris,
- Répondre à la prévention du décrochage scolaire des élèves parisiens, en maillage avec d'autres établissements scolaires, comme partagé avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. En 2018, 11,6% des jeunes de l'agglomération parisienne âgés de 16 à 25 ans ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation⁶, faisant de la prévention du décrochage scolaire une priorité du Conseil régional à compter de 2019.
- Répondre aux besoins des familles et à la faible offre des services d'action sociale de l'arrondissement, tel que mise en exergue dans le rapport de la Direction sociale de territoire⁷, qualifiant de "zone blanche" le secteur de la Porte de Saint Cloud.

De plus, Paris offre de nombreuses opportunités d'emplois pour les jeunes, notamment dans le domaine de la restauration, et la proximité des entreprises facilite leur insertion professionnelle. C'est un lieu central, facilement accessible - élément important pour développer le réseau nécessaire à une meilleure prise en charge des jeunes.

Enfin, le 40 rue Jean de la Fontaine est le lieu de nos racines historiques et spirituelles, et, à ce titre, donne du sens aux collaborateurs de la fondation.

Pour autant, la fondation a bien pris note de l'ensemble des contributions, partenaires institutionnels, jeunes et familles, collaborateurs et riverains, qui lui ont été adressées durant la concertation préalable au sujet du volet socio-éducatif.

Apprentis d'Auteuil s'engage à optimiser le dimensionnement des dispositifs et établissements qui peuvent l'être sans nuire à la qualité de prise en charge et/ ou la qualité de travail des équipes. Elle s'engage également à étudier, avec ses partenaires et ses collaborateurs, les synergies justifiant la présence des établissements au 40 rue Jean de la Fontaine.

*2. Pour répondre aux interrogations du public, il conviendrait de réexaminer la composition du programme support * et la pertinence de développer tous ces dispositifs, notamment au regard de « l'effet de seuil » de son acceptabilité sociale.*

En réponse à cette demande, la fondation rappelle que le « programme support⁸ » répond à un certain nombre de besoins du quartier :

- logements des seniors : dans le 16ème arrondissement, la part des plus de 75 ans atteint 11,5% alors que le taux d'établissements est un des plus faibles de Paris (9 établissements pour 10 000 habitants de plus de 75 ans),
- logement social : le taux de résidences selon le décompte SRU s'élève à 7,3%,

⁶ INJEP, janvier 2020

⁷ ZONES BLANCHES Analyse territoriale de la Direction sociale de territoire ouest Secteur porte de Saint-Cloud, septembre 2019

⁸ Programme support, expression utilisée dans le rapport des garantes pour désigner la programmation complémentaire portée par des acteurs tiers

- accueil de la petite enfance : le taux de structure d'accueil collectif des moins de 3 ans est de 38%, le plus faible de Paris,
- infrastructures sportives de proximité et surfaces de co-working.

La fondation précise également qu'au stade actuel des réflexions, le logement social se composerait d'une soixantaine de logements pour les étudiants, d'une quarantaine d'appartements pour les familles et d'une pension de familles à destination d'une vingtaine de personnes en grande précarité. Le centre social familial, prévu dans le Projet 40, pourrait accompagner l'installation et l'intégration des familles dans le quartier.

La fondation sera attributaire d'une partie des logements sociaux, dont le pourcentage reste à définir avec la Ville de Paris. Ceux-ci pourraient être à destination de jeunes pris en charge par la fondation ou faire l'objet de conventionnement avec les ministères.

Un règlement intérieur et une charte du vivre ensemble régiront le fonctionnement interne du site, qui, comme aujourd'hui, sera sécurisé. De plus, si les dispositions légales nous amènent à réaliser une étude de sécurité publique, celle-ci sera réalisée en étroite collaboration avec les services de l'Etat concernés.

La fondation prend donc acte des questionnements des riverains et inquiétudes portant sur les activités locatives envisagées.

Apprentis d'Auteuil s'engage à étudier, avec ses partenaires, les orientations du logement et du logement social en particulier. Attentive à l'esprit de « village » régulièrement exprimé par les habitants du quartier, elle évaluera les possibles adaptations du projet, tout en veillant à sa soutenabilité économique, indispensable à la réussite de ce projet et à la réalisation de sa mission sur le site.

3. Plus généralement, face aux attentes exprimées lors de la concertation préalable, il conviendrait de s'interroger sur le total des surfaces résultantes de la programmation globale du projet, au regard des missions de la Fondation Apprentis d'Auteuil, et tout particulièrement sur son projet socioéducatif

En réponse à la question posée sur la cohérence globale du Projet 40, la fondation souhaite mettre l'accent sur la contribution de la programmation support à l'action de la fondation en faveur des jeunes, par les synergies et complémentarités créées :

- Elle souhaite que le choix des opérateurs du programme "support" fasse l'objet d'un appel d'offres, dont l'un des critères serait la contribution à la mission de la fondation (formations co-construites, accueil de jeunes...).
- La présence de bureaux, d'espaces de co-working et d'entreprises d'insertion constitue un écosystème professionnel favorable à l'insertion des jeunes (comme ils l'ont eux-mêmes exprimé pendant la concertation) et favorable au dynamisme économique du quartier.
- Les résidents et les salariés locataires pourront s'engager bénévolement dans l'accompagnement des jeunes et des familles, comme le font déjà actuellement plus de 150 bénévoles sur le site.

Ainsi, "il faut tout un village pour éduquer un jeune" (proverbe africain).

De plus, la fondation rappelle que la relation est au cœur de son projet éducatif et souligne que le Projet 40 sera l'occasion de trouver une réponse concrète aux besoins de liens intergénérationnels et de liens sociaux. Par la présence en un même lieu de personnes d'âges, de culture, d'origine sociale, d'histoire personnelle différentes, par les conditions créées pour des rencontres possibles, le projet entend apporter sa contribution à une société plus juste et plus fraternelle, dans laquelle chacun trouve sa place.

Enfin, la fondation précise que les loyers générés par le programme "support" sont nécessaires à la structure de financement du projet (financement majoritairement par emprunt pour ne pas obérer la capacité d'action de la fondation auprès des jeunes et des familles). Ils permettront, une fois l'emprunt remboursé, de générer des revenus réguliers qui contribueront à la pérennité de son action au 40 rue Jean de la Fontaine et en France.

Pour autant, en lien avec les engagements précédemment cités, et au regard des contributions exprimées sur les « surfaces résultantes de la programmation globale », la fondation s'engage à réexaminer le dimensionnement de la programmation, tout en veillant à la cohérence socio-économique du projet.

4. En réponse aux attentes du public, il conviendrait d'interroger le parti d'aménagement (cœur d'îlot traversant) au regard de l'acceptabilité environnementale du projet et des impacts quantifiés précisément une fois les différentes études réalisées (études géotechniques et hydrogéologiques ensoleillement, sous-sol, circulation...) et sur lesquelles la Fondation Apprentis d'Auteuil s'est engagée.

La fondation souhaite confirmer le parti-pris d'aménagement reposant sur un cœur d'îlot paysager traversant, pour les raisons suivantes :

- Les habitants du 16^e arrondissement ont régulièrement exprimé le fait qu'ils profitaient du jardin à l'entrée du site et que certains y avaient inscrit une part de leur histoire personnelle. Dans l'arrondissement, 3,2 m² d'espaces verts/ habitant sont ouverts au public, contre 7,2 m² en moyenne à Paris (hors bois de Boulogne et bois de Vincennes)⁹. Etendre le jardin sur l'intégralité de la parcelle et l'ouvrir au quartier permettent d'agrandir les espaces verts disponibles au quotidien pour les habitants, comme pour les futurs résidents du site. La fondation joue là pleinement son rôle d'acteur du quartier.
- Le cœur d'îlot permet de créer un espace physique rendant les rencontres possibles entre les jeunes et les familles accompagnés par la fondation, et les résidents et les riverains, qu'il soit fréquenté quotidiennement ou à l'occasion d'événements. Son aménagement reste à définir, il est d'ores et déjà envisagé que la terrasse du restaurant d'application ou celle du café solidaire s'ouvre sur ce cœur d'îlot.
- Le cœur d'îlot, parce que la fondation envisage qu'il soit majoritairement végétalisé, permettrait de désimperméabiliser la parcelle, de dépasser nos obligations réglementaires d'infiltration des eaux pluviales à la parcelle, de créer 2 000 m² de surface de pleine terre supplémentaires et environ 6 000 m² de surface végétalisée. L'ensemble contribuera au développement de la biodiversité du site et au rafraîchissement urbain.
- Enfin, la conservation et la réhabilitation de 82% des surfaces bâties existantes entraînent des contraintes réglementaires, au titre du plan local d'urbanisme (PLU) en vigueur, pour l'implantation des nouvelles constructions (distances séparatives, gabarit...).

Pour autant, comme le rappellent les garantes dans leur demande, la fondation s'est engagée, durant la concertation, à mener des études complémentaires et en partager les résultats avec

⁹ Selon le diagnostic réalisé par l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) pour la révision du PLU de la Ville de Paris.

ses parties prenantes : ensoleillement et lumière, trafic, faune et flore, analyse géotechnique et hydrogéologique des sols, ...

L'objectif est de poursuivre la qualification et la quantification des effets du projet. Forte des résultats de ces études et des réflexions menées sur la programmation citées précédemment, Apprentis d'Auteuil aura matière à réexaminer le projet d'aménagement, tout en conservant le principe d'un cœur d'îlot.

La fondation s'engage à donner aux architectes une nouvelle feuille de route, fixant les priorités à prendre en compte pour aboutir à un nouveau schéma d'aménagement, consolidé à la fin du premier semestre 2022.

En conclusion, la fondation a défini des axes de travail, en s'appuyant sur les avis et les contributions recueillis pendant la concertation, sur :

- **le réexamen du dimensionnement de la programmation portée par la fondation et celui du programme « support »,**
- **la réalisation d'études complémentaires :**
 - Mai 2022 : études géotechniques et hydrogéologiques,
 - Juin 2022 : études d'ensoleillement,
 - Juil. 2022 : étude de trafic et déplacement urbain,
 - Sept. 2022 : étude faune et flore (finalisation).
- **le réexamen du projet d'aménagement global associé.**

Ces travaux seront menés au cours du 1er semestre 2022. La fondation présentera, à l'issue de ce temps de travail, les nouvelles orientations qu'elle donne à son projet et la manière dont elles répondent aux contributions et questionnements exprimés durant la concertation préalable. Elle veillera à expliciter les choix retenus de nature à répondre aux interrogations ayant émergées.

B. Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participants

Recommandation 1. *Réaliser une réunion publique de « reddition des comptes », à la suite de la réponse publiée par la Fondation Apprentis d'Auteuil au bilan de concertation des garantes de la concertation préalable*

Recommandation 2. *Rendre publics les résultats des études complémentaires afin de poursuivre le dialogue sur les thèmes ayant fait l'objet de débat durant la concertation.*

Recommandation 3. *Poursuivre l'écoute et le dialogue engagé avec tous les acteurs par la mise en place une concertation continue, éventuellement avec la présence d'un garant CNDP (article L121-16-2), permettant de définir des modalités d'information et de participation du public selon un calendrier pertinent, suite à cette concertation préalable et jusqu'au dépôt du permis d'aménager*

En réponse à ces recommandations, et comme elle s'y était engagée pendant la concertation préalable, Apprentis d'Auteuil s'engage à rester à l'écoute et à poursuivre le dialogue avec

l'ensemble des parties prenantes pendant toute la phase de conception du projet et jusqu'au dépôt du permis d'aménager (prévu en janvier 2023).

La fondation propose un dispositif adapté aux différentes phases de développement du projet et aux différents publics concernés. La réunion de « reddition des comptes » (recommandation 1), comme la publication des résultats des études complémentaires (recommandation 2) en font pleinement partie.

- Une phase préalable : partage du bilan et des engagements de la fondation

Début avril, Apprentis d'Auteuil organisera une réunion de « reddition des comptes » à destination du grand public, au cours de laquelle elle présentera les enseignements tirés de la concertation et les engagements et priorités données à l'adaptation du projet. Cette réunion sera ouverte à tous sur inscription (sur le site web <https://le40.org/>) et sera organisée les jours suivants la publication du présent rapport. Elle permettra également d'explicitier les modalités d'écoute et de dialogue que la fondation propose, comme cela est évoqué en réponse à la recommandation n°3 (cf. ci-après).

En parallèle, la fondation organisera, dans le même format et avec les mêmes objectifs, une réunion à destination des collaborateurs et bénévoles. La fondation reviendra vers les jeunes et les familles selon des formats de réunion qui leur seront propres.

- Une phase de consolidation du schéma d'aménagement : démarrée en février, elle s'échelonne jusqu'au mois de juin 2022 et se poursuivra jusqu'aux autorisations administratives.

Dans la continuité de l'engagement pris pendant la concertation, la fondation lancera les études complémentaires demandées et nécessaires au développement du projet, et en partagera les résultats. Des rencontres dédiées seront organisées, dont les modalités (intervenants, format de la réunion) seront adaptées à la technicité du sujet.

En parallèle, pour nourrir le travail des bureaux d'études et pour approfondir la compréhension des préoccupations spécifiques de certains riverains évoquées lors de la concertation préalable, la fondation propose une démarche ciblée, à destination des occupants des immeubles à proximité immédiate du site.

Pour cela, elle organisera des rendez-vous individuels avec des représentants de chacun des immeubles ayant manifesté la volonté d'être rencontrés, pour mieux identifier et évaluer, avec eux, les enjeux de covoisinage, les enjeux liés à la qualité des sols ou tout autre enjeu soulevé.

- Une phase de présentation du schéma d'aménagement consolidé (V3). Cette courte phase se déroulera en juin/juillet 2022.

Une fois le schéma d'aménagement consolidé et validé par le Conseil d'administration, la fondation le portera à la connaissance des instances représentatives du personnel de la fondation. Elle organisera par la suite des réunions de présentation, à destination des collaborateurs et bénévoles, puis du grand public.

- Une phase d'approfondissement échelonnée pendant toute la conception du projet.

Cette phase permettra de préciser les contours du projet, de manière participative sur des thématiques ciblées. Pour cela, la fondation propose d'organiser des ateliers, communs ou spécifiques, avec l'ensemble des publics concernés (riverains et habitants du quartier, collaborateurs et bénévoles, jeunes et familles). Les thèmes abordés pourront être les suivants : architecture, végétalisation et paysage, services...

En parallèle, la fondation poursuivra l'organisation de rencontres « décryptage » pour présenter les résultats des études réalisées au fil de l'année.

Apprentis d'Auteuil proposera des temps de rencontres de proximité pouvant prendre appui sur des événements ou animations organisés sur site, comme elle a pu le faire lors de la concertation préalable. Ces initiatives permettront d'aller à la rencontre des publics ne venant pas spontanément aux temps de rencontres organisés et de partager l'avancement du projet avec eux.

Elle organisera par ailleurs des événements pour favoriser la rencontre et le partage entre les jeunes, les collaborateurs et bénévoles et les habitants du quartier (vide grenier, cinéma éphémère, semaine Thérésienne, Féeries d'Auteuil ...)

A noter qu'à la suite de la concertation préalable, un groupe de jeunes issus des différents établissements du site a été constitué et se réunit régulièrement pour participer à la vie du site et au Projet 40.

Pour accompagner l'ensemble de ces rencontres d'information et de participation, la fondation continuera de communiquer au travers de son site web existant, le40.org. Celui-ci sera amené à évoluer pour accompagner au mieux les différentes phases présentées ci-avant.

Afin d'informer les publics de proximité, la fondation envisage la réalisation de lettres d'information régulières.

En conclusion, la fondation s'engage à poursuivre le dialogue autour du Projet du 40, avec l'ensemble des parties prenantes impliquées : partenaires, collaborateurs, bénévoles, jeunes, familles, habitants du quartier et voisins directs. Pour cela, elle mettra en place un dispositif d'information et de participation, en lien avec l'avancement du projet. Elle souhaite que chacun y trouve sa place et que l'écoute mutuelle prévale tout au long de la vie du projet, y compris à plus long terme, durant la phase de chantier.

V. ANNEXE

Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse	réponse du MO	délais	moyens pour tenir engagements
A. Les arguments exprimés durant la concertation interrogent sur l'ampleur de la programmation globale du projet et son implantation			
1. Pour répondre aux attentes du public, il conviendrait ainsi de réexaminer ce projet socioéducatif, tant au niveau de son ampleur que de son implantation. 2. Pour répondre aux interrogations du public, il conviendrait de réexaminer la composition du programme support et la pertinence de développer tous ces dispositifs, notamment au regard de "l'effet de seuil" de son acceptabilité sociale. 3. Plus généralement, face aux attentes exprimées lors de la concertation préalable, il conviendrait de s'interroger sur le total des surfaces résultantes de la programmation globale du projet, au regard des missions de la Fondation Apprentis d'Auteuil, et tout particulièrement sur son projet socioéducatif, en faveur des jeunes et des familles.	demande prise en compte	juin-22	La fondation s'engage à optimiser le dimensionnement des dispositifs et établissements qui peuvent l'être sans nuire à la qualité de prise en charge et/ou la qualité de travail des équipes. Elle s'engage à étudier, avec ses partenaires et ses collaborateurs, les synergies justifiant la présence des établissements au 40 rue Jean de la Fontaine. Elle s'engage également à étudier, avec ses partenaires, les orientations du logement et du logement social en particulier. Attention à l'esprit de « village » régulièrement exprimé par les habitants du quartier, elle évaluera les possibles adaptations du projet, tout en veillant à sa soutenabilité économique, indispensable à la réussite de ce projet et à la réalisation de sa mission sur le site.
B. Les interrogations exprimées durant la concertation interrogent le parti urbain retenu			
4. En réponse aux attentes du public, il conviendrait d'interroger le parti d'aménagement (cœur d'îlot traversant) au regard de l'acceptabilité environnementale du projet et des impacts quantifiés précisément une fois les différentes études réalisées (études géotechniques et hydrogéologiques, d'ensollement, sous-sol, circulation...) et sur lesquelles la Fondation Apprentis d'Auteuil s'est engagée.	demande prise en compte	juin-22	La fondation s'est engagée, durant la concertation, à mener des études complémentaires, réalisées par des bureaux d'études spécialisés, et en partager les résultats avec ses parties prenantes : ensollement et lumière, trafic, faune et flore, analyse géotechnique et hydrogéologique des sols, ... L'objectif est de poursuivre la qualification et la quantification des effets du projet. Fort des résultats de ces études et des réflexions menées sur la programmation ci-dessus précédemment, Apprentis d'Auteuil aura matière à réexaminer le projet d'aménagement, tout en conservant le principe d'un cœur d'îlot. La fondation s'engage à donner aux architectes une nouvelle feuille de route, fixant les priorités à prendre en compte pour aboutir à un nouveau schéma d'aménagement, consolidé à la fin du premier semestre 2022.
Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participants			
1. Réaliser une réunion publique de "reddition des comptes" à la suite de la réponse publiée par la Fondation Apprentis d'Auteuil au bilan des garanties de la concertation préalable	demande prise en compte	début avril 2022	Apprentis d'Auteuil organisera une réunion d'information à destination du grand public, au cours de laquelle elle présentera les enseignements tirés de la concertation et les engagements et priorités données à l'adaptation du projet. En parallèle, la fondation organisera, dans le même format et avec les mêmes objectifs, une réunion à destination des collaborateurs et bénévoles. La fondation reviendra vers les jeunes et les familles selon des formats de réunion qui leur seront propres.
2. Rendre publics les résultats des études complémentaires, afin de poursuivre le dialogue sur les thèmes ayant fait l'objet de débats durant la concertation préalable	demande prise en compte	au fur et à mesure de la conception du projet	voir réponse à l'interrogation n°B.4
3. Poursuivre l'écoute et le dialogue engagé avec tous les acteurs par la mise en place d'une concertation continue, éventuellement avec la présence d'un garant CNDP (article L1212-16-2), permettant de définir des modalités d'information et de participation du public selon un calendrier pertinent, suite à cette concertation préalable et jusqu'au dépôt du permis d'aménager.	demande prise en compte	de février à déc.2022	Comme elle l'a exprimé pendant la concertation préalable, la fondation d'Auteuil s'engage à rester à l'écoute et à poursuivre le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes pendant toute la phase de conception du projet et jusqu'au dépôt du permis d'aménager. Apprentis d'Auteuil propose un dispositif adapté aux différentes phases de développement du projet et aux différents publics concernés, en 4 étapes. La réunion de reddition des comptes (recommandation 1), comme la publication des résultats des études complémentaires (recommandation 2) en font pleinement partie.